

Édito

Je signe aujourd'hui mon premier éditorial de ce journal d'établissement, le Conseil d'Administration de l'Association Hospitalière de Bourgogne Franche-Comté m'ayant tout récemment accordé sa confiance pour exercer les fonctions de Directeur Général de cette belle institution.

Prenant toute la mesure des responsabilités qui sont désormais les miennes, j'ai l'ambition d'assurer la mission qui m'a été confiée en étant bienveillant, à l'écoute des uns et des autres, afin que chacun puisse travailler dans les meilleures conditions possibles et s'épanouir professionnellement.

C'est le sens de plusieurs sujets mis en lumière au fil des pages qui suivent : l'automatisation de la préparation de la dispensation des médicaments qui vient moderniser et sécuriser ce circuit, la prévention des risques liés à l'activité physique ou encore la politique de formation continue et qualifiante de l'Association...

J'en profite pour saluer à nouveau l'engagement de nos 210 collaborateurs récipiendaires cette année d'une Médaille d'Honneur du Travail (liste annexée à ce journal) lors de la cérémonie du 28 avril dernier.

Je souhaite favoriser une concertation constructive et la sérénité nécessaire pour que tous nos professionnels puissent continuer d'accompagner les patients, résidents et autres usagers de nos services dans les conditions qui leur sont dues. Mon principal objectif est en effet que l'AHBFC demeure un opérateur responsable et important pour l'offre de soins, dont les orientations sont liées aux attentes internes et aux pressions extérieures...

Bonne lecture,

Alain PACQUIT
Directeur Général de l'AHBFC



SOMMAIRE

- Actualités -

Nouveau Directeur Général	2
Nouvelle Directrice des Affaires Financières	2
Préparation automatisée de la dispensation médicamenteuse	3
Prévention des risques liés à l'activité physique	4
Projet artistique de la MAS d'Héricourt avec la médiathèque	4

- Qualité & sécurité des soins -

Objectif : évaluation de nos ESSMS	5
------------------------------------	---

- Des missions et des Hommes -

La CSSCT	6
----------	---

- Zoom sur... -

La formation à l'AHBFC	7
------------------------	---

- Fenêtre sur... -

L'AS du château	8
Nouveaux retraités	8

- ACTUALITÉS -

Nouveau Directeur Général

Alain PACQUIT a repris la direction de l'AHBFC

Directeur des Affaires Financières et Informatiques (DAFI) de l'Association Hospitalière de Bourgogne Franche-Comté depuis décembre 2020, Alain PACQUIT (photo) vient d'être nommé Directeur Général de notre institution.



Directeur Général Adjoint, Philippe MARCEL a assuré l'intérim après le départ en février de Luc BÉNET, dans l'attente de l'aboutissement du processus de recrutement lancé en amont. Le comité de sélection mis en place a retenu la candidature d'Alain PACQUIT, un **choix validé par le Conseil d'Administration** qui a officiellement acté sa nomination à compter du 12 avril 2023.

Âgé de 56 ans, marié et père de 2 enfants, Alain PACQUIT a occupé des postes de **directeur financier** dans divers secteurs d'activités avant d'**intégrer le monde de la santé en 2006**. D'abord en Belgique puis en région parisienne, il a exercé ses fonctions au sein de plusieurs établissements hospitaliers où il a pu travailler sur de nombreux **projets transversaux, stratégiques, de recherche clinique...** mais aussi acquérir une expérience de **direction déléguée**.

Alain PACQUIT a complété sa formation initiale dans le domaine de la gestion des entreprises au gré de son parcours professionnel : il est notamment titulaire d'un DESS Système d'information et aide à la décision, d'un DE Gestion financière des établissements publics de santé et d'un Master Management des établissements de santé.

« Ayant une double appétence pour le terrain et pour la réflexion et l'action stratégique » le nouveau Directeur Général de l'AHBFC se définit lui-même comme *« un homme de projets, plus particulièrement de challenge, en situation complexe ou de changement. »*

C'est ce qui a motivé son positionnement sur ce poste : *« L'Association doit aujourd'hui faire face à plusieurs contraintes dans le cadre des réformes des autorisations et du financement, impactantes pour le volet sanitaire, mais aussi répondre aux besoins de renforcement de l'offre en termes de dispositifs médico-sociaux et sociaux. Premier opérateur régional en psychiatrie et santé mentale, l'AHBFC dispose de la notoriété, des moyens et des compétences nécessaires pour prendre ce virage réglementaire.*

Cela ne doit pas se faire au détriment de la qualité de la prise en soins et de l'accompagnement proposé aux usagers, pour qui nous nous devons d'être à la hauteur de la certification avec mention accordée à nos établissements sanitaires en 2022 par la Haute Autorité de Santé.

Mon objectif : assurer la continuité de nos activités et garantir la pérennité de notre institution en portant les changements qui s'imposent. »

Nouvelle Directrice des Affaires Financières

Céline MORI est désormais à la tête de la DAF

Suite à la nomination d'Alain PACQUIT au poste de Directeur Général, Céline MORI (photo) a été nommée Directrice des Affaires Financières (DAF) de l'AHBFC à partir de ce mois de mai : présentation.

Après des études supérieures en comptabilité et gestion, Céline MORI a débuté sa carrière en cabinet d'expertise comptable. *« J'ai très vite compris que je voulais travailler pour une structure, et non gérer une clientèle et passer d'un dossier à l'autre »* explique notre nouvelle DAF qui a **intégré le secteur médico-social en 2006**.

Originaire d'Alsace, son projet de vie familial l'a conduit en Haute-Saône l'année suivante où elle a d'abord exercé durant 6 ans les fonctions de DAF de l'AHSSEA.

« Cela a été très formateur, tant les domaines étaient variés : gestion des ressources humaines, comptable et financière, administrative... »

En 2013, Céline MORI a rejoint l'AHBFC en qualité d'Adjointe au DAF : *« l'opportunité d'enrichir mon parcours et de découvrir le milieu sanitaire, versant psychiatrie. »* À ce titre, elle était notamment responsable de la comptabilité générale de notre organisation et du contrôle de gestion pour le volet médico-social et social.

Aujourd'hui âgée de 42 ans, mariée et mère de 2 enfants, elle a la volonté de *« participer activement au nouveau projet de notre Association et relever tous ensemble les nombreux challenges qui nous attendent dès à présent... »*



- ACTUALITÉS -

Préparation automatisée de la dispensation médicamenteuse

Un investissement majeur pour la sécurisation du circuit du médicament

L'automatisation de la préparation de la dispensation individuelle nominative des médicaments est en cours de déploiement sur les unités d'hospitalisation de longue durée et les structures médico-sociales de l'AHBFC : un projet transversal d'envergure dont le coût total s'élève à près de 390 000 €.

Basée à Saint-Rémy-en-Comté, la pharmacie à usage intérieur (PUI) de notre établissement qui approvisionne l'ensemble de nos structures est désormais dotée d'un **équipement moderne conçu pour les pharmacies hospitalières** (robot Baxter, contrôleur optique...), visant à répondre à 2 objectifs principaux :

- ✓ **sécuriser au maximum le circuit du médicament ;**
- ✓ **faciliter le travail de dispensation médicamenteuse au sein des services concernés.**

Outre les professionnels de la pharmacie, acteurs majeurs du projet, la mise en place implique de nombreux autres services : techniques pour les travaux (un espace dédié a été aménagé au sein des locaux de la PUI), logistiques pour la distribution dans les services de soins, équipes soignantes sur le terrain, informatique, etc.

Le travail de réflexion globale mené en amont a conduit au choix de la technique du **reconditionnement** : concrètement, les préparateurs en pharmacie retirent l'emballage des comprimés, à l'aide d'une déblistéreuse semi-automatique, afin d'approvisionner les cassettes de l'automate qui se charge de la préparation en sachets nominatifs.

La **validation des ordonnances par une pharmacienne** est nécessaire pour lancer la production des **prescriptions hebdomadaires** d'un service. Cette étape de production requiert la **présence active d'un préparateur** qui doit notamment recharger les cassettes vides mais aussi préparer des plateaux contenant les spécialités non usuelles et celles prescrites par moitié ou quart.

Ainsi, **l'infirmier qui dispense ces médicaments n'a plus besoin de procéder ni à leur déconditionnement, ni à la séparation de ceux prescrits non entiers.**

Chaque rouleau préparé par l'automate correspond à un seul patient et comporte un sachet nominatif par prise. Différents contrôles obligatoires tout au long du processus permettent **d'éviter toute erreur de contenu de ces sachets dont les professionnels de la PUI sont garants.**

La mise en œuvre de ce projet a demandé une année de préparation relate Nathalie DAVID, pharmacienne chef de service, citant notamment les étapes de réglages de la déblistéreuse, de descriptif précis de chaque spécialité référencée, de calibrage, etc. « *Cela a changé notre façon de travailler* » mais c'est positif et « *l'outil est très intuitif* », confirment Mélanie et Florence, préparatrices.



Le déploiement de ce nouveau mode de préparation de la dispensation médicamenteuse a débuté en novembre 2022 sur Largillière, Pinel et La Chênaie pour l'USLD, (l'EHPAD a suivi en janvier dernier) ; **17 000 sachets** sont déjà produits chaque mois et **280 spécialités** sont enregistrées. Le changement se prépare actuellement pour l'EHPAD Chantefontaine et la MAS Amboise. **L'objectif est de l'étendre a minima à l'ensemble du secteur médico-social où cette évolution est plus impactante.**

Les cadres de santé font part de retours positifs des soignants : ils apprécient le gain de place et de poids des rouleaux par rapport aux piluliers, l'ergonomie des chariots... Il y a moins de manipulation des médicaments mais aussi moins de stock dans les pharmacies des unités, limitant le temps de vérification des dates de péremption.

- ACTUALITÉS -

Prévention des risques liés à l'activité physique



Bilan PRAP 2022

En baisse depuis plusieurs années, les accidents du travail (AT) en lien avec la manutention ont sensiblement diminué l'an dernier puisque 24 (soit 9% du total des AT) ont été recensés contre 42 (13%) en 2021.

C'est le nombre le plus bas depuis 2016, l'année où Michèle DENIS est devenue gestionnaire de la prévention des risques liés à l'activité physique de l'AHBFC dans son ensemble. Son objectif essentiel est d'avoir une **action sur les gestes répétitifs**, tels que la manutention de personnes à mobilité réduite ou de charges inertes, pour **lutter contre les troubles musculo-squelettiques**.

Chaque année, elle réalise un bilan statistique (par type de qualification, lieu de travail, etc.) qui lui permet de cibler ses interventions. En effet, outre les formations qu'elle dispense, « *les actions de prévention sur le terrain permettent au personnel de prendre conscience des situations de travail entraînant des risques pour sa santé.* »

Cependant, « *il ne s'agit pas seulement d'identifier mais d'agir et les salariés sont souvent force de proposition pour trouver des solutions adaptées* » relève Michèle.

« *La résolution d'une situation de travail à risques permet d'impacter positivement l'ensemble des personnes effectuant cette tâche* » ajoute-t-elle.

Cela peut passer par l'**acquisition de matériels** tels que des appareils d'aide à la manutention mais aussi pour une meilleure installation.

Bien identifiée dans les services où des référents PRAP sont aussi désignés, Michèle a réalisé 123 **études de poste** dans le secteur « soins » et 91 pour des postes de bureau, elle a également procédé à 17 **aménagements de poste** à la demande de la médecine du travail.

Elle constate une **prise de conscience de la nécessité de prendre soin de soi**, une évolution qui, couplée à l'**accompagnement global mis en place par l'institution**, permet des améliorations importantes en la matière.

Projet artistique de la MAS d'Héricourt avec la médiathèque

Un partenariat très réussi

La Maison d'Accueil Spécialisée héricourtoise Le Village de la Forge mène en ce 1^{er} semestre 2023 un tout nouveau projet en lien avec la médiathèque François Mitterrand du Pays d'Héricourt.

Initié par Valérie VALLAT, coordinatrice de la structure, il a pour point de départ le souhait d'**égayer les murs de l'atrium** à l'entrée du bâtiment afin d'en faire « *un lieu plus agréable et investi par les résidents eux-mêmes* » qui y passent du temps. Au total, **10 résidents** auront pu participer, accompagnés par Aurélie TESSIER, monitrice éducatrice et référente de ce projet comportant 2 sessions de 6 séances chacune, programmées de janvier à mars (photos) puis d'avril à juin.

Les premières séances ont été consacrées au **choix des œuvres par les participants, l'occasion de verbaliser leurs émotions** face à celles qui leur étaient proposées. Les suivantes ont permis de passer à la **production artistique** autour du thème des tableaux choisis, les participants découvrant alors la sérigraphie, la risographie ou encore l'impression numérique grâce au **Fab Lab**... « *Le travail était parfois assez technique mais il y avait aussi des choses abordables même avec peu de motricité fine, les résidents se sont beaucoup investis et ils ont été très inspirés* » relate Aurélie. « *Ils étaient toujours très motivés pour se rendre aux séances* » qui se sont toutes déroulées au sein de la médiathèque, à l'exception de la dernière réservée à l'affichage à la MAS des réalisations qui peuvent ainsi être partagées avec l'ensemble des résidents et de l'équipe de la structure.



- QUALITÉ & SÉCURITÉ DES SOINS -

Objectif : évaluation de nos ESSMS



Établissements et Services Sociaux et Médico-sociaux

Après 2 années où cette rubrique du journal de l'AHBFC a été essentiellement consacrée à la préparation de la visite de certification sanitaire puis à son bilan très positif, elle sera pour les prochaines éditions axée sur les nouvelles évaluations à venir de la qualité de nos établissements et services sociaux et médico-sociaux...

L'objectif de l'évolution apportée en la matière par la Loi du 24 juillet 2019, relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, est d'inscrire ces structures dans une **dynamique d'amélioration continue de la qualité au bénéfice des personnes accompagnées**. Les enjeux partagés sont les suivants :

- ✓ Permettre à la personne accompagnée d'être actrice de son parcours ;
- ✓ Renforcer la dynamique qualité au sein des établissements et services ;
- ✓ Promouvoir une démarche porteuse de sens pour les ESSMS et leurs professionnels.

Désormais pilotée par la Haute Autorité de Santé (HAS), l'évaluation des ESSMS implique la prise en compte d'un nouveau référentiel construit en 3 chapitres, chacun d'entre eux étant évalué par une méthode spécifique.

ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT



*Entretiens :
avec la personne accompagnée (son accompagnement et son expérience),
puis avec les professionnels
(l'accompagnement de la personne
tout au long de son parcours).*

ÉVALUATION TERRAIN DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROCESSUS CIBLÉ



Les évaluateurs choisissent une cible au regard des thématiques du référentiel puis reconstituent le circuit : à chaque phase, ils s'entretiennent avec les professionnels, observent les pratiques et consultent la documentation. Pour finir, ils rencontrent la gouvernance afin d'évaluer l'organisation et les moyens déployés.

ÉVALUATION DES ORGANISATIONS POUR S'ASSURER DE LEUR MAÎTRISE SUR LE TERRAIN



Les évaluateurs choisissent la cible au regard de la thématiques du référentiel et consultent les documents associés. Ils analysent la stratégie, l'organisation et les actions mises en place pour maîtriser et atteindre les objectifs définis. Ils vérifient ensuite la bonne diffusion de la stratégie, l'organisation et les actions mises en place.

Le SAMSAH (service d'accompagnement médico-social pour personnes handicapées) du Pays de Montbéliard est le premier des ESSMS de l'AHBFC à avoir fait l'objet de ce nouveau processus. Après s'être préparée durant plusieurs semaines au travers d'une évaluation interne basée sur des temps d'échanges autour des méthodes du manuel de la HAS avec la cellule qualité, l'équipe a reçu les évaluateurs fin avril dernier. Le bilan devrait nous être adressé prochainement... Fixé par arrêtés émanant des autorités compétentes (différentes selon les structures), le calendrier de ces nouvelles évaluations, établi en cohérence avec les CPOM (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens), s'étalera jusqu'en 2027.

- DES MISSIONS ET DES HOMMES -

La CSSCT

Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Depuis 2020, le Comité Social et Économique (CSE) est l'instance unique de représentation du personnel et inclut en son sein une commission spécifique contribuant à la protection de la santé et à la sécurité des salariés : la CSSCT (dont les attributions sont semblables à celles qu'assurait antérieurement le CHSCT).

Le rôle des membres de la CSSCT est distinct de toute fonction syndicale tient à préciser la secrétaire, Véronique DURGET : « nous sommes là pour **veiller aux conditions de travail du personnel en termes de sécurité, de confort et de bien-être** » tant pour des problématiques matérielles qu'organisationnelles ou relevant des risques psychosociaux (RPS).

Concrètement, la CSSCT réalise des **visites d'unités ou services** (par binôme extérieur au service visité) de façon aléatoire ou à la demande d'un ou plusieurs salariés, elle mène également des **enquêtes**, par exemple suite à un accident du travail (AT) pour en identifier les causes.

Elle propose ensuite un **plan d'actions adapté** à chaque situation (travaux, achats de matériel, réorganisation...), en travaillant en lien réciproque avec plusieurs services, notamment la Direction des Ressources Humaines, la Direction des Soins, la médecine du travail et la sécurité.

Ces démarches sont anonymisées et les membres de la CSSCT, qui ont bénéficié d'une formation pour remplir cette mission, interviennent « **dans le respect de la confidentialité** : il ne faut pas hésiter à les contacter, sur leur lieu de travail (liste ci-dessous également disponible sur le site comiteahbfc.fr) ou par le biais du CSE ! »

Bilan CSSCT 2022

La CSSCT de l'AHBFC s'est réunie 5 fois au cours de l'année écoulée ; elle s'est réunie **tous les 3 mois pour un travail spécifique autour des AT déclarés**.

Outre l'**accompagnement d'un salarié** à sa demande, la CSSCT a mené un **travail conjoint avec la DRH** qui s'est soldé par une amélioration notable d'une situation particulière.

En 2022, la commission a visité **15 unités** où elle a relevé des problèmes qui ont été transmis à la direction, des **propositions** ont accompagné chaque constatation. Elle a réalisé **2 contre-visites** où elle a pu constater que des travaux avaient été engagés.



Référents CSSCT sur sites

- ✓ Secrétaire : Véronique DURGET (CPIJ des Haberges - Vesoul)
- ✓ Esther LEFRANC (Renoir - Saint-Rémy-en-Comté)
- ✓ Fabienne BULLIARD (CSE - Saint-Rémy-en-Comté)
- ✓ Michèle DENIS (DRH PRAP - Saint-Rémy-en-Comté)
- ✓ Vanessa MOUGENOT (CSE - Saint-Rémy-en-Comté)
- ✓ Laurence CHRISTINY (EHPAD Jussey)
- ✓ Christophe PETER (DSLIT Bavilliers)
- ✓ Claude MOUGIN (CSE - Saint-Rémy-en-Comté)

- ✓ Sylvie AUBRY (CSE - Saint-Rémy-en-Comté)
- ✓ Yannick PETIT (CPG Héricourt)
- ✓ Sonia BARBARIN (CPG Lure)
- ✓ Frédéric MELINE (EOH - Saint-Rémy-en-Comté)
- ✓ Christelle JANNIN (EHPAD/USLD La Chênaie - Le Breuil)
- ✓ Hervé RONDO (Menuiserie - Saint-Rémy-en-Comté)
- ✓ Sandrine BOUVERET (EAM Gray)
- ✓ Ghislain AWIGNANO (Pinel)
- ✓ Anne VALLIER (CMP Arc-les-Gray)



- ZOOM SUR... -

La formation à l'AHBFC

Plan de Développement des Compétences 2023

Composante de la Direction des Ressources Humaines de l'AHBFC, le pôle formation est notamment en charge du Plan de Développement des Compétences (PDC) recensant l'ensemble des actions de formation mises en place par l'organisation à destination des collaborateurs, qu'elles soient qualifiantes, internes, individuelles ou encore collectives.

Établi en tenant compte à la fois des besoins identifiés de l'établissement et des demandes formulées par les professionnels à l'occasion de leurs EIA (entretiens individuels annuels), ce plan représente un budget d'envergure et un travail conséquent pour l'équipe du service (photo ci-contre) qu'a souhaité mettre en avant son nouveau responsable, Christophe SIMON.



Plus de 500 actions de formation, incluant de nombreuses nouveautés, sont ainsi proposées cette année pour un coût total s'élevant à près de 6 millions d'euros, démontrant la volonté de la direction de l'Association Hospitalière de Bourgogne Franche-Comté de favoriser l'évolution professionnelle de ses collaborateurs.

Une volonté que Christophe, qui a rejoint l'AHBFC en novembre dernier, souhaite « contribuer à faire perdurer » car « offrir à chacun l'opportunité d'évoluer dans son environnement de travail est un véritable atout » de l'institution souligne-t-il avec son regard nouveau.

Force de propositions, le service formation collabore dans une dynamique constructive avec les différentes directions mais aussi les élus du Comité Social et Economique de l'Association pour la réalisation du PDC.

« Ce plan 2023 va permettre à certains professionnels de poursuivre un parcours de formation choisi et attendu, pour d'autres ce sera le début d'une qualification, d'une valorisation ou d'une reconnaissance du travail... »

Le pôle formation gère également :

- ✓ La **Prévention des Risques liés à l'Activité Physique**, une préoccupation majeure de l'établissement, avec le rattachement de la gestionnaire PRAP au pôle formation (lire page 4) ;
- ✓ Les **salariés en alternance** (en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) - à noter que le 6 juin prochain, pour la première fois, une journée sera consacrée à ces alternants, toutes filières confondues, actuellement au nombre de 31 ;
- ✓ Les **stages** (en collaboration avec la Direction des Soins pour les soignants), c'est-à-dire à la fois les demandes (360 reçues pour l'ensemble de l'AHBFC sur les 2 premiers mois de 2023 pour 260 réponses positives apportées) mais aussi la rencontre et le suivi des stagiaires ;
- ✓ L'**organisme de formation** de l'AHBFC qui est sollicité également par nos partenaires extérieurs.

Afin d'être en lien avec ces partenaires et les personnes envisageant de rejoindre l'AHBFC, l'équipe participe également à différentes **manifestations** (forums de recrutement... à l'instar de l'exemple en photo ci-contre).

3 **foires aux questions** (FAQ) thématiques sont en cours d'élaboration par le pôle : concernant respectivement la formation, les alternants et les stagiaires, elles seront disponibles sur le site intranet.

Toute l'équipe de la formation se tient à la disposition des professionnels de l'Association pour tout complément d'information et pour les **accompagner dans la recherche et la mise en place de formation**.

Par ailleurs, la recherche de fonds financiers est un levier que le pôle formation va développer prochainement...



- FENÊTRE SUR... -

L'AS du château

Association sportive loisirs du personnel

En raison de la crise sanitaire, cette association créée début 2020, à l'initiative de plusieurs salariés de l'établissement, a véritablement été lancée fin 2022 : présentation de ses activités et projets.

L'objectif est d'abord d'**offrir à tous les collaborateurs de l'AHBFC ainsi qu'à leurs conjoints et enfants intéressés, mais aussi aux retraités, la possibilité de participer à une ou plusieurs activités sportives à faible coût**, la cotisation annuelle étant fixée à 15€/adhérent.

Actuellement, sont déjà proposés des cours (photos) :

- ✓ de **savate forme** le jeudi à 17h15 au gymnase du site de Clairefontaine, dispensés depuis novembre par Tom CHALON, interne en psychiatrie,
- ✓ de **qi gong** le mardi (semaines impaires) à 17h15 à la salle Puccini à Saint-Rémy-en-Comté, réalisés depuis février par une intervenante extérieure, grâce au **soutien financier apporté par le CSE**.



La première séance est gratuite pour tester une activité. L'AS du château souhaite pouvoir faire découvrir d'autres disciplines à l'avenir (yoga, relaxation...) et proposer une activité dédiée aux enfants !

L'organisation d'une **soirée sportive (volley) avec l'aide des professionnels du service des sports** est aussi en projet afin de mieux faire connaître l'association...

Par ailleurs, elle concerne l'AHBFC dans son ensemble, avec le souhait de pouvoir **décliner l'organisation sur d'autres secteurs géographiques** où des personnes souhaiteraient se mobiliser en ce sens !

Toutes les propositions sont les bienvenues, y compris les activités à réaliser en extérieur : marche, etc.

Pour participer et s'impliquer dans cette association qui compte déjà une vingtaine d'adhérents et organisera prochainement une assemblée générale : emily.demesse@ahbfc.fr ou caroline.odin@ahbfc.fr

Nouveaux retraités

De janvier à avril 2023

- ✓ **Martine BAGUET** - infirmière - Horizon
- ✓ **Dominique BARANGER** - infirmière - Matisse
- ✓ **Josiane BASSI** - agent hôtelier spécialisé - MAS Amboise
- ✓ **Evelyne BOURGEOIS** - employée lingerie - Rodin
- ✓ **Christiane CHAGNOT** - aide-soignante - EHPAD Notre Dame
- ✓ **Nelly DANNER** - aide-soignante - Largillière
- ✓ **Claudine DOILLON** - secrétaire médicale - CMPA Lure
- ✓ **Patrick DROUHIN** - ouvrier professionnel - espaces verts
- ✓ **Odile GUILLAUME** - infirmière - Courbet
- ✓ **Marc HORREARD** - aide-soignant - Verlaine
- ✓ **Didier JOLY** - technicien - atelier électricité
- ✓ **Carole MATHIAS** - aide médico-psychologique - HJE Les Hêtres Vesoul

- ✓ **Catherine MOUILLEBOUCHE** - psychologue - CMPE Vesoul
- ✓ **Nadine SIBILLE** - attachée Département de l'Information Médicale
- ✓ **Sylvie BOURGEOIS** - secrétaire médicale - Renoir
- ✓ **Evelyne LALIRE** - psychiatre - 70I01
- ✓ **Sylvie PETITJEAN** - lingerie - service ménage
- ✓ **Marie-Claire POUILLEY** - aide médico-psychologique - MAS Le Village Vert du Breuil
- ✓ **Pascale RAVILLON** - agent hôtelier spécialisé - EAM Le Village des Hauts Prés
- ✓ **Christine ROQUAND** - infirmière - CMPA Lure
- ✓ **Marie-Christine SALGADO** - aide-soignante - cafétéria Clairefontaine
- ✓ **Isabelle THIERRY** - aide médico-psychologique - CATTP Luxeuil

